

Le 21 mars 2016

Déclaration de Paris

Paris s'engage dans le mouvement des « Communautés bleues »

Parce qu'elle a fait le choix, il y a 10 ans, du retour en gestion publique de son service de l'eau, grâce à la création de l'entreprise publique Eau de Paris, qui produit, transporte et distribue chaque jour une eau de qualité, au meilleur prix, à 3 millions d'usagers,

Parce qu'elle fait du droit à l'eau un droit humain inaliénable, qui passe notamment par la mise à disposition de 1200 points d'eau et fontaines sur l'espace public et par des dispositifs d'aides aux personnes en difficulté et de tarification sociale de l'eau,

Parce qu'elle a engagé une vaste démarche de promotion de la consommation responsable, visant à valoriser l'eau du robinet comme aliment de base, bon marché, de parfaite qualité sanitaire. Cet engagement se traduit concrètement dans le cadre du Plan alimentation durable et dans la Charte pour des événements écoresponsables à Paris, qui vise à réduire l'empreinte écologique des manifestations publiques.

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la ville de Paris décide de s'engager dans le mouvement des communautés bleues qui promeut les politiques publiques locales de l'eau responsables et respectueuses de la nature et des générations futures.

Le mouvement des « Communautés bleues » est né au Canada : il est porté par le Conseil des Canadiens, un des chefs de file en matière de lutte pour la protection des sources d'eau douce du Canada, et sa « protection contre la privatisation, la pollution, et les exportations en masse. » Les communautés bleues visent à :

- L'accès à l'eau potable pour tous ;
- La promotion de la gestion publique des services de l'eau et de l'assainissement ;
- La fin du recours à l'eau embouteillée dans les établissements publics et lors d'événements municipaux.

Des nombreuses collectivités canadiennes ont d'ores et déjà rejoint ce mouvement. En Europe, il se développe en Suisse et en Allemagne. Et s'agissant de la réduction des déchets et de l'impact environnemental de la consommation d'eau en bouteille, des grandes villes comme San Francisco, Hambourg ou Montréal ont d'ores et déjà engagé d'ambitieux plans de restriction de leur usage.

C'est à cette démarche d'ensemble, qui réaffirme plus que jamais la nécessité d'une gestion responsable et durable de la ressource en eau, à laquelle chaque citoyen peut prendre sa part, que la Ville de Paris adhère et qu'elle souhaite développer avec tous ses partenaires.